

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ALIMENTATION

Paris, le 21 octobre 2019

**Service du Haut fonctionnaire  
de défense et de sécurité**

Le Haut fonctionnaire de défense  
et de sécurité

N/réf. : NP/151/SHFDS/HC

à

**Objet : Adaptation de Posture VIGIPIRATE  
« AUTOMNE HIVER 2019 – PRINTEMPS 2020 »**

Mesdames et Messieurs les DRAAF  
Mesdames et Messieurs les DDecPP et DAAF  
Mesdames et Messieurs les CMDSZ

Références :

1. Note n°10083/SGDSN/PSE/PSN/CD du 16 octobre 2019 relative à l'adaptation de posture VIGIPIRATE « AUTOMNE HIVER 2019 – PRINTEMPS 2020 » ;
2. Plan gouvernemental VIGIPIRATE n° 10200/SGDSN/PSE/PSN/CD du 1<sup>er</sup> décembre 2016 (édition octobre 2018) ;
3. Note du 24 octobre 2014 relative aux modalités de diffusion des postures VIGIPIRATE par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation ;
4. Lettre-circulaire n° 033/MISDEF/TC/LK du 18 février 2014 relative à la mise en œuvre du plan VIGIPIRATE.

Annexes :

1. Evaluation de la menace terroriste (annexe classifiée « CONFIDENTIEL DEFENSE ») ;
2. Attentats jihadistes réalisés, déjoués, échoués en France et en Europe occidentale.

Pièces jointes :

1. Fiche ALI « *Protection de la chaîne alimentaire* » ;
2. Fiche ENSAGRI « *Protection des établissements d'enseignement agricole sur l'ensemble du territoire* » ;
3. Fiche SECNUM « *Sécurité du numérique* ».

La posture VIGIPIRATE « AUTOMNE HIVER 2019 – PRINTEMPS 2020 » est active à compter du 18 octobre 2019. Elle s'applique, sauf événement particulier, jusqu'au 14 mai 2020.

**L'ensemble du territoire national est maintenu au niveau « Sécurité renforcée – Risque attentat ».**

La présente posture adapte le dispositif de sécurité nationale pour cette période marquée par :

- les fêtes de fin d'année qui seront ponctuées par les célébrations religieuses et l'organisation sur l'ensemble du territoire national de marchés de Noël de plus ou moins grande ampleur ;

- les flux importants de voyageurs dans les transports collectifs de personnes lors des vacances scolaires et universitaires et leur présence sur les sites touristiques ;
- les grands évènements qui se dérouleront sur le territoire national qu'ils soient sportifs, culturels ou commémoratifs ;
- les élections municipales des 15 et 20 mars 2020.

Sur le territoire national, la menace terroriste se maintient à un niveau élevé et émane essentiellement de ressortissants nationaux. Bien qu'affaiblie, la propagande djihadiste reste soutenue dans la sphère numérique et est toujours susceptible de provoquer des passages à l'acte individuels. Des éléments plus précis sont annexés à la présente note<sup>1</sup> :

- Evaluation de la menace terroriste (annexe 1 classifiée « CONFIDENTIEL DEFENSE ») ;
- Infographie et cartographie sur les attentats jihadistes réalisés, déjoués, échoués en France depuis 2015 et en Europe occidentale en 2019 (annexe 2).

**Dans le domaine alimentaire**, si les modes opératoires privilégiés ont peu évolué ces derniers mois (armes blanches ou à feu, véhicule-bélier, engins explosifs), la menace liée à l'utilisation de substances chimiques ou d'agents biologiques mérite d'être prise en considération.

⇒ La posture « socle » de sécurité, qui demeure inchangée, est rappelée dans la fiche ALI « *Protection de la chaîne alimentaire* » (pièce jointe n°1).

**Dans le domaine de l'enseignement agricole**, la vigilance des responsables d'établissement doit se porter notamment sur les opérations de type « marchés de fin d'année de produits locaux » (dans les locaux de l'établissement ou en extérieur sur un marché de Noël) ainsi que sur tout déplacement d'apprenants (quelle que soit la destination).

⇒ Les consignes générales sont rappelées dans la fiche ENSAGRI « *Protection des établissements d'enseignement agricole sur l'ensemble du territoire* » (pièce jointe n°2).

**En matière de sécurité du numérique**, les menaces visant les administrations et les entreprises privées restent élevées et variées. Les attaques par rançongiciels, les attaques indirectes et les vulnérabilités critiques sont les modes d'action malveillants les plus observés actuellement.

⇒ Les *responsables de système d'information* (RSI) se réfèrent à la fiche SECNUM « sécurité du numérique » (pièce jointe n°3).

**S'agissant de la sécurité des bâtiments publics**, un effort particulier doit être porté sur la protection des sites préfectoraux et/ou interministériels situés hors du siège central des préfetures.

⇒ Les préfetures ainsi que les référents sûreté de la police et de la gendarmerie nationale peuvent être sollicités pour aider au diagnostic et, si nécessaire, au renforcement de la sécurité, notamment périmétrique et bâtiminaire, de vos différentes entités géographiques.

Le niveau d'alerte VIGIPIRATE en vigueur est exprimé dans l'espace public au travers d'une signalétique associée à un triangle de couleur rouge<sup>2</sup>. Les consignes d'usage du logo s'appliquent aux établissements d'enseignement agricole.



signé Catherine COLLINET  
Le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité nationale

<sup>1</sup> Ils annulent et remplacent ceux de la note précédente (référence n° 19/SHFDS/HC/CD-SF du 7 mai 2019).

<sup>2</sup> <http://www.sgdsn.gouv.fr/vigipirate/logogrammes-vigipirate/>

**Annexe 1 : Evaluation de la menace terroriste**

Annexe classifiée « CONFIDENTIEL DEFENSE »

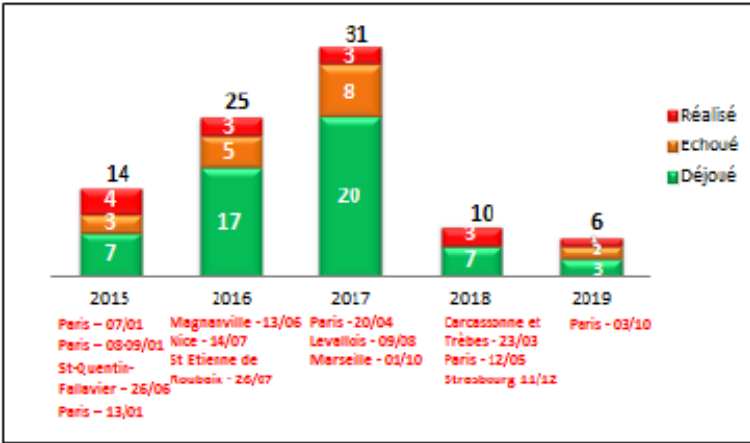
Infographie sur les attentats jihadistes réalisés, déjoués, échoués en France depuis 2015<sup>3</sup>



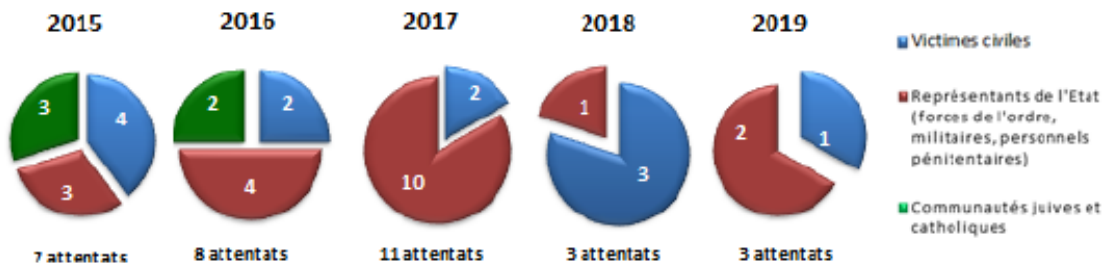
**HISTORIQUE DES ATTENTATS EN FRANCE DE 2015 A 2019**

**RECAPITULATIF DES ATTENTATS REALISES, ECHOUES OU DEJOUES**

Sur le territoire national, la menace se maintient à un niveau élevé malgré une baisse de la fréquence des attaques et projets d'attaques en 2018 et sur le premier semestre de l'année 2019. Les trois dernières années ont chacune été marquées par trois attentats réalisés, contre un en 2019.



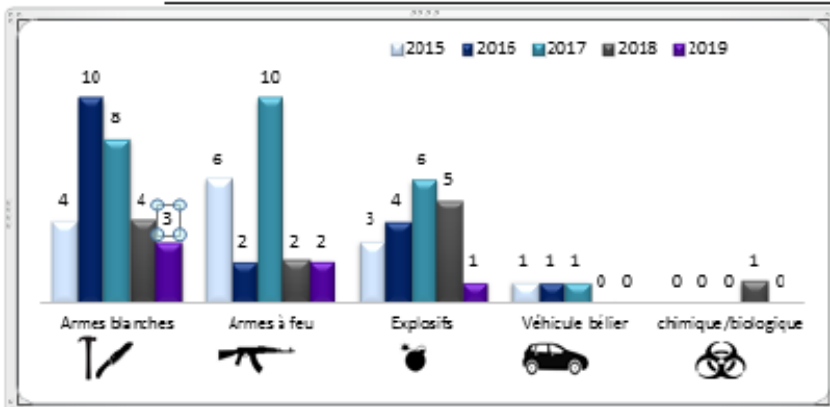
**TYPES DE CIBLES VISEES LORS DES ATTENTATS REALISES OU ECHOUES\*\***



\*\* plusieurs cibles ont parfois été visées lors d'un même attentat.

Les représentants en uniforme de l'autorité publique (forces de l'ordre, militaires, personnels pénitentiaires) demeurent les premières cibles visées par les assaillants lors d'attentats, suivies de la population civile : deux cibles relativement facilement atteignables. Les cibles du terrorisme jihadiste visées pour leur appartenance religieuse sont en baisse sur la période mais le risque demeure latent.

**MODES OPERATOIRES UTILISES LORS DES ATTENTATS ABOUTIS, ECHOUES, DEJOUES**

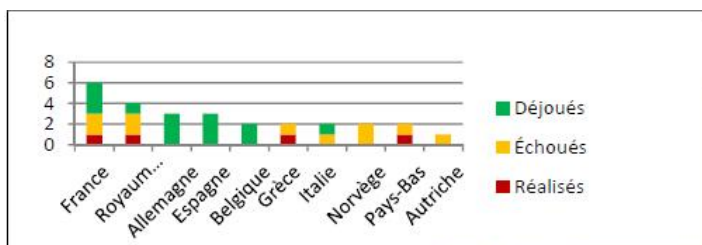


De façon générale sur la période les modes opératoires sommaires (utilisation d'armes par destination) demeurent les plus fréquemment utilisés (armes blanches, armes à feu, véhicule-bélier). Toutefois certains modes opératoires plus sophistiqués tels que des explosifs voire l'utilisation de substances chimiques ou d'agents toxiques ne doivent pas être négligés.

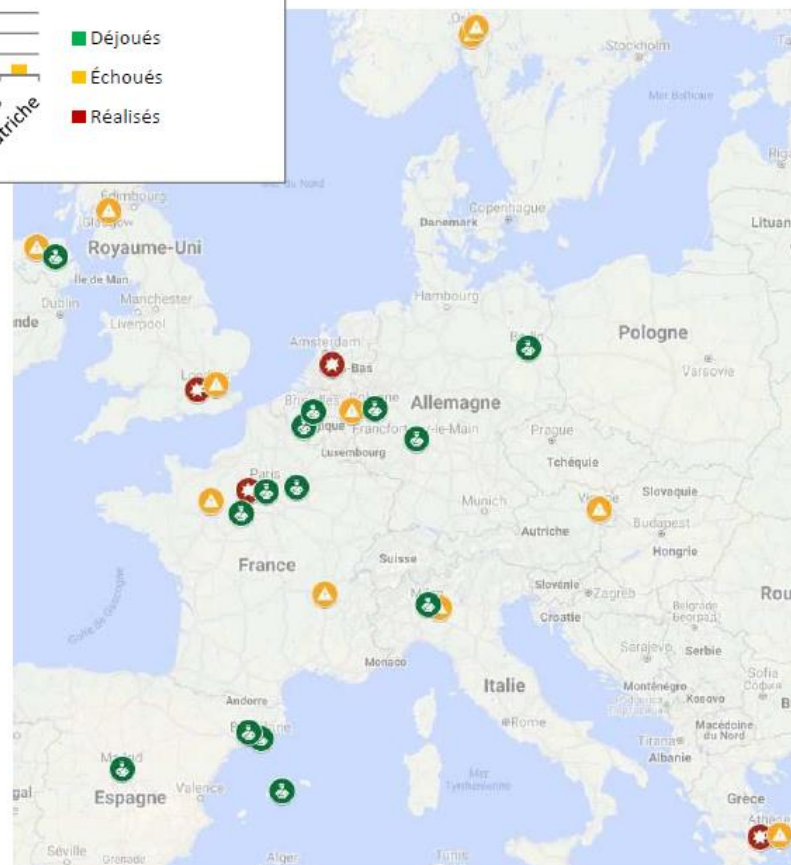
Informations obtenues en sources ouvertes

<sup>3</sup> Source : Note n°10083/SGDSN/PSE/PSN/CD du 16 octobre 2019 relative à l'adaptation de posture VIGIPRATE « AUTOMNE HIVER 2019 – PRINTEMPS 2020 ».

## Cartographie des attentats jihadistes réalisés, déjoués, échoués en Europe occidentale en 2019<sup>4</sup>



- Échoués**
- France (2)**
  - Condé-sur-Sarthe (05/03)
  - Lyon (24/05)
- Royaume-Uni (2)**
  - Londonderry (19/01)
  - Londres et Glasgow (05/03)
- Norvège (2)**
  - Oslo (17/01)
  - Oslo (10/08)
- Pays-Bas (1)**
  - Heerlen (09/03)
- Italie (1)**
  - Crema (20/03)
- Grèce (1)**
  - Athènes (22/03)
- Autriche (1)**
  - Vienne (25/03)



- Réalisés**
- Royaume-Uni (1)**
  - Stanwell (16/03)
- Pays-Bas (1)**
  - Utrecht (18/03)
- Grèce (1)**
  - Athènes (11/07)
- France (1)**
  - Paris (03/10)
- Déjoués**
- France (3)**
  - Seine-et-Marne (25/03)
  - Paris (26/04)
  - Châteaudun (23/07)
- Allemagne (3)**
  - Berlin (30/01)
  - Francfort (22/03)
  - Cologne (18/07)
- Espagne (3)**
  - Barcelone et Igualada (15/01)
  - Région de Madrid (04/02)
  - Majorque (28/03)
- Belgique (2)**
  - Mons (15/04)
  - Bruxelles (22/06)
- Italie (1)**
  - Milan (17/04)
- Royaume-Uni (1)**
  - Irlande du Nord (01/06)

Informations obtenues en sources ouvertes<sup>1</sup>

<sup>4</sup> Source : Note n°10083/SGDSN/PSE/PSN/CD du 16 octobre 2019 relative à l'adaptation de posture VIGIPRATE « AUTOMNE HIVER 2019 – PRINTEMPS 2020 ».